

ANCIEN MONASTÈRE DE SAINTE-CROIX LA SCIC A SU REBONDIR



L'ancien monastère de Sainte-Croix a vécu la période de crise sanitaire difficilement mais a su rebondir. Proposant une offre d'hébergement en groupe, dans cette bâtisse du XII^e siècle, les projets ne manquent pas pour les années à venir. «Nous n'avons pas énormément communiqué sur la situation de l'entreprise», indique Caroline Ligouy, actuelle présidente de la SCIC Nouveau monastère (société coopérative d'intérêt collectif).

La structure a vécu une situation «incertaine pour l'activité d'accueil (fermetures administratives, annulation de séjours, tensions économiques, etc.), des problématiques de recrutement, des équipes mouvantes, des tensions humaines, des résultats comptables qui n'ont pas permis l'auto-financement d'investissements dans le projet (par exemple le remplacement nécessaire des nombreuses fenêtres a été stoppé).»

Mais la présidente, qui devrait laisser son siège à la prochaine assemblée générale du 25 mars est tout de même très optimiste, 2022 ayant été une année très dense pour la coopérative. «Les clients sont revenus, certains fidèles et de nouveaux groupes ont pris des engagements sur plusieurs années». 2023 s'annonce tout aussi dense : les réservations sont déjà pleines aux trois-quarts.

Le 25 mars prochain, l'équipe du conseil d'administration annoncera des résultats bénéficiaires avec un chiffre d'affaires de 516 000 euros et 6 500 nuitées réalisées en 2022. «Nous avons engagé jusqu'à 14 personnes durant l'été 2022, soit 8,5 équivalents temps pleins», précise la présidente.

Recherche de forces vives

Alain Vincent, membre du conseil d'administration et ancien maire de Saint-Julien-en-Quint, représente la SAS Acoprev au sein de la coopérative. «Il y a beaucoup d'humanisme dans la SCIC», souligne-t-il. Un témoignage important, car la coopérative recherche activement des forces vives pour la rejoindre.

La structure se compose de plusieurs collègues : collectivités, salariés, fournisseurs, sympathisants, etc. La part sociale est à 100 euros pour les personnes physiques et 500 euros pour les

personnes morales. «Nous sommes 150 associés, mais c'est vrai que parfois c'est difficile de passer le cap d'entrer au conseil d'administration», indique Alain Vincent. Pour être membre du CA, il faut impérativement être associé. «Nous recherchons des profils sur trois angles : pour poursuivre notre objectif d'économie d'énergie (installation d'une chaudière bois, photovoltaïque, solaire thermique, etc.), pour animer notre politique éthique en matière d'approvisionnement et de valorisation des productions locales et enfin pour un projet autour des jardins de valorisation botanique et de la biodiversité», précise Caroline Ligouy. Le conseil d'administration est composé de 7 membres actuellement mais peut aller jusqu'à 18 membres.

Un lieu unique et hybride

L'ancien monastère de Sainte-Croix est un lieu unique et hybride très prisé des groupes : pour des séminaires, des fêtes familiales, des regroupements d'associations, etc. 27 chambres et 50 lits sont répartis dans les impressionnants bâtiments et son parc est aussi un sacré atout pour les visiteurs et amoureux de la nature. Depuis le printemps 2022, une trentaine de personnes contribuent à une cocreation paysagère des parcs et des jardins. Plusieurs chantiers ont été organisés pour «ouvrir un cheminement du jardin botanique vers les terrasses du dessous jusqu'à l'espace que nous avons

nommé «le sanctuaire arboré». Aller de l'espace le plus jardiné au plus arboré.» Les plantes à parfum, aromatiques et médicinales qui sont dans le jardin servent aussi comme terrain à des études universitaires.

«Il y a plusieurs dimensions dans nos projets : le jardin, la programmation culturelle, les investissements dans les énergies renouvelables, la rénovation de la salle des Antonins aussi appelée salle des fêtes», explique l'actuelle présidente. Certains partenaires dans le domaine de l'énergie proposent à la SCIC un montage de tiers financeur qui permettra à la coopérative d'effectuer sa transition énergétique sereinement. «Pour l'instant nous nous chauffons au fioul mais nous avons eu une augmentation de 10 000 euros».

En plus des hébergements, l'équipe a développé une boutique de produits locaux qui a généré un chiffre d'affaires de 45 000 euros en 2022. 78 000 euros d'achats locaux ont été effectués et transformés en cuisine par une cheffe cuisinière pour les repas des résidents.

Des activités économiques naissent également au sein de la structure, c'est le cas des fleurs de May, porté par Lise-May Viment, naturopathe qui propose des balades dans le jardin botanique de l'ancien monastère, mais aussi des massages et autres fabrications à partir de plantes.

Toutes ces activités et les bons résultats font dire aux administrateurs que la SCIC Nouveau monastère a de sacrés atouts pour se développer. Parmi ces qualités qui font rayonner l'ancien monastère à l'international : le lieu, les prestations, l'accueil, l'approche sociale et solidaire de l'économie qu'elle défend mais aussi le positionnement géographique, dans un territoire dynamique et attractif.

Pour contacter la SCIC de l'ancien monastère : 04 75 21 22 06.

L'assemblée générale aura lieu le 25 mars 2023.

E.P

Une histoire singulière



Les premières traces écrites de la vie monacale à Sainte-Croix datent du 12^e siècle. Jusqu'au 20^e siècle, les propriétaires se sont succédé. En 1975, le foyer de Sainte-Croix devient propriétaire pour l'accueil de personnes en situation de handicap. En 2011, l'association «les amis du monastère» se forme et ce n'est

qu'en 2015 qu'elle se transforme en SCIC pour gérer le bâtiment. D'ailleurs le bail signé avec l'association bailleur devait s'arrêter en 2035 et vient d'être prolongé jusqu'en 2050. «Nous avons besoin de visibilité pour mener à bien nos projets», précise Caroline Ligouy.